



## Conformité de pose cuisine

-----  
Par Cleixa

Bonjour,

Je suis conceptrice cuisine.

Nous avons installé une cuisine chez une cliente, qui le jour de la pose n'a pas souhaité que celle-ci soit installée conforme au plan.

Je lui ai donc demandé une décharge de pose non conforme signé.

Aujourd'hui celle-ci me demande de la poser conforme au plan maintenant que la cuisine est installée.

Est-elle dans son droit ?

Je ne sais pas trop si je suis au bon endroit pour poser cette question.

En vous remerciant par avance.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si la personne a effectivement signé une demande pour modifier la pose, elle ne peut pas revenir sur cette demande sauf à repayer le supplément pour les travaux additionnels.

-----  
Par Burs

Bonjour,

Nous avons installé une cuisine chez une cliente, qui le jour de la pose n'a pas souhaité que celle-ci soit installée conforme au plan.

Je lui ai donc demandé une décharge de pose non conforme signé.

Aujourd'hui celle-ci me demande de la poser conforme au plan maintenant que la cuisine est installée

ça doit être moi, mais je ne comprends rien. La cuisine à été posée non conforme a sa demande et maintenant, on vous demande de la refaire conforme au plan.

-----  
Par Henriri

Hello !

Cleixa, vous êtes allé chez cette cliente avec une cuisine à poser selon la configuration convenue avec elle à la commande (configuration 1 signée). A votre arrivée chez elle cette cliente vous demande de monter la cuisine selon une autre configuration (configuration 2 signée à votre demande), ce que vous faites.

Elle vous demande plus tard de revenir pour remonter sa cuisine selon la configuration 1... Alors envoyez-lui un devis pour ce changement !

A+

-----  
Par cleixa

Merci à tous pour vos retours  
Excellente journée à vous